

**ARRETÉ DU MAIRE : DM\_019\_2024**

**MAPA - Travaux de sécurisation en eau potable - création canalisation interconnexion**

Le Maire de Villefranche de Conflent,

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 23 Mai 2020 portant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux de fournitures et de services et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Considérant la procédure de consultation pour le choix de l'entreprise le 26/08/2024 sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) et parution dans la presse « L'indépendant 66 », sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA), pour les travaux de sécurisation en eau potable – Création d'une canalisation d'interconnexion entre Serdinya et Villefranche de Conflent,

Considérant les critères retenus de 50 % pour le prix et 50% pour la valeur technique.

Considérant que 2 entreprises ont répondu avant la date limite fixée au 26 septembre 2024 à 12h00, par voie dématérialisée.

Numéro de Pli	Désignation des entreprises
1	SOGEA SUD HYDRAULIQUE
2	Groupeement solidaire FABRE FRERES / SAS JOCAVEIL ET FILS

Considérant les rapports d'analyse après négociation des offres établi par le Maître d'œuvre PURE ENVIRONNEMENT (en pièce jointe)

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** D'approuver et de conclure le présent marché pour l'entreprise suivante :

Le groupeement solidaire d'entreprise FABRE FRERES / SAS JOCAVEIL ET FILS, mandataire FABRES FRERES sise 32 Avenue de la Côte Vermeille 66300 THUIR pour un montant de 800 196.21 euros HT soit 960 235.45 TTC (TF : 712 601.01 € HT, Top1 : 67 993.20 € HT, Top2 : 19 602.00 € HT) Reconnu comme l'offre la mieux-disante.

**ARTICLE 2 :** Les crédits nécessaires au paiement de cette dépense sont prévus au budget primitif

**ARTICLE 3 :** Le maire et Le comptable public sont chargés de l'exécution de la décision.

Fait à Villefranche de Conflent le 28 novembre 2024

Le Maire

Patrick LECROQ



Date de transmission de l'acte: 28/11/2024  
Date de reception de l'AR: 28/11/2024  
066-216602235-DM\_019\_2024-AU  
A G E D I